

**FORMATION SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL POUR LA CSSCT OU LE CSE – 3 jours-
Pour un établissement de moins de 300 salariés**

OBJECTIFS :

En application de l'article L2315-40 du Code du Travail, la formation dont bénéficient les représentants du personnel à la Commission Santé, Sécurité et des Conditions de Travail, a pour objet :

- de développer en eux l'aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et la capacité d'analyser les conditions de travail ;
- de connaître le fonctionnement du CSSCT et ses interlocuteurs ;
- d'être pertinent et efficace lors des réunions, visites et communications dans l'établissement ;
- maîtriser les outils de la démarche d'amélioration de la prévention et de la santé au travail.

PUBLIC

Toute personne représentant au Comité Social et Economique et siégeant à la C.S.S.C.T
Accès à nos centres adapté aux personnes présentant des situations de handicaps

REGISTRE D'ACCESSIBILITE

PREREQUIS

Bonne compréhension de la langue française.

JUSTIFICATION DE L'ACTION

CSE : Articles L2311-1 à L2317-2 et R2312-1 à R2316-10 du code du travail. • Personne compétente : Article L4644-1 du code du travail. • Formation à la sécurité dépendant de l'article L4141-4 du code du travail.

QUALITES DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels.

METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION

ACTIVE, PARTICIPATIVE, DIDACTIQUE, MAGISTRALE.

Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques sont évalués en fin de formation.

Le stage est évalué par les participants.

MOYENS PEDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, films, support de cours pour les participants.

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation professionnelle

DUREE

3 jours

TARIF ET DELAI D'ACCES

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation

info@prematech-formation.fr

PROGRAMME

1 - LA PREVENTION GENERALITE

- Contexte général
- Conséquence pour le personnel
- Organisation réglementaire
- Une fonction au centre de l'activité
- Objectifs de l'action préventive
- Les 9 principes de prévention
- La Historique de la prévention
- Du CHSCT au Comité Social Economique : Une nouvelle instance demain, la Loi Travail, quelles modifications et quelles conséquences ?

Travail en sous-groupes sur les 9 principes de prévention

2 - LES FONCTIONS ET LES MISSIONS DU CSE OU DE LA CSSCT

- 4 fonctions : contribuer, veiller, réaliser, formuler.
- 4 missions : informer, consulter, proposer, surveiller.

3 - LES INTERLOCUTEURS DU CSE OU DE LA C.S.S.C.T

- Les interlocuteurs externes : au plan national
 - Médecin du Travail ;
 - Inspecteur du travail ;
 - CARSAT;
 - ANACT et ARACT ;
 - OPPBTP
 - Le réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles
 - L'organisme de contrôle
 - Les experts
 - Organisme de contrôle ... etc
- Les interlocuteurs internes : dans l'entreprise

Quizz sur le rôle des différentes instances

4 - L'ORGANISATION DU CSE OU DE LA CSSCT

- Les conditions d'existence
- La prise en charge de la fonction SSCT
- Composition du C.S.E
- Le Président et le Secrétaire
- Crédits d'heures mensuels

5- DROITS ET DEVOIRS DU CSE OU DE LA CSSCT

- Droits de représentants au C.S.E
- Devoir de représentants au C.S.E

6- LA REponsABILITE PENALE

- Un contexte général
- Les délits
- Les conséquences pour l'entreprise et pour le personnel
- La délégation de pouvoir

Film et analyse de celui-ci

Analyse de cas de jurisprudence

7- ANOMALIES, ACCIDENTS ET MALADIES

- Bilan annuel des accidents en France
- Iceberg des probabilités – pyramide de Bird
- L'accident du travail
- L'accident de trajet
- Analyse d'une situation de travail
- La maladie professionnelle
- Les indicateurs :
 - Le taux de fréquence : exercices de calculs avec les chiffres de votre établissement
 - Le taux de gravité : exercices de calculs avec les chiffres de votre établissement
- La prévention passive :
 - Enquête sur accident
 - Instruction d'un arbre des causes
 - Exploitation de l'arbre des causes
 - Actions correctives
 - Suivi
- La prévention active
 - Recherche des dysfonctionnements et des solutions d'amélioration de la sécurité et des conditions de travail
- Cas concrets :
 - Etude de postes de travail sur des projets de votre établissement
 - Diagnostic des risques sur les projets de votre établissement

8- LES COUTS DES ACCIDENTS

- Le coût direct
- Le coût indirect
- La tarification : taux collectif, taux individuel et taux mixte

9- LES OUTILS DU CSE OU DE LA CSSCT

- Les réunions
- Les campagnes d'affichages - exercice de choix de thème et de planification sur des projets de votre établissement
- La visite sécurité – mise en situation dans les locaux de votre établissement
- Les situations de danger grave et imminent et les conséquences
- Le diagnostic de la situation
- La fiche prévention au poste de travail
- L'analyse des incidents et des accidents
- Le recours à un expert

Exercice pratique : préparer une visite sur le terrain

10- METHODE DE SELECTION

- Contexte général
- **Méthode d'évaluation des risques** : analyse de situations de travail, évaluation des risques (prenant en compte la pénibilité-échanges autour de l'obligation), vérification de la concordance avec le **Document Unique** de votre établissement
- **Méthode de l'arbre des causes** : analyse des accidents du travail de votre établissement

Etudes de cas, exercices et restitutions de travaux effectués en groupes

11- LES RISQUES LIES A LA COACTIVITE

- Définitions : EU, EE, personnel, opération, sous traitance, risques d'interférences...
- Exemples d'interférences
- Rôle de l'entreprise utilisatrice
- Rôle de l'entreprise extérieure
- Le plan de prévention
- Liste des travaux dangereux
- Les principes de la coordination
- Opérations dépendant du décret du 20/02/1982
- Le protocole de sécurité
- Les autorisations de travail ou permis de travail

Etudes de cas, exercices et restitutions de travaux effectués en groupes propre à l'entreprise.

12- LES RISQUES

- - Risques psychosociaux (notions de bases)
- - Risques Chimiques (CMR, etc)
- - Risque incendie - Explosion
- - Risque Electrique
- - Risques liés aux équipements de travail
- - Risques et nuisances liés au bruit
- - Risque lié à la circulation
- - Risques de chute de hauteur
- - Risques liés à la manutention manuelle et mécanique
- - Risques liés aux rayonnements ionisants et non ionisants
- - Risques liés au travail sur écran

Les risques seront abordés en fonctions en fonction des secteurs d'activités de l'entreprise.

13- CONSTRUCTION D'UN PLAN D'ACTION

- Retour sur le diagnostic de la situation
- Identifier les points forts et les points faibles
- Structurer un plan d'action pour le proposer au CSE